

Toulon, le 19/04/2021

Sylvia RAMBAUD  
Service Agriculture et Forêt  
Mission Défrichement  
Téléphone 04 94 46 81 94

**Monsieur le Maire,  
Hotel de Ville  
Avenue Angelin German  
83780 FLAYOSC**

Lettre en recommandé avec AR : 1A 168 257 3044 2

Monsieur le Maire,

En application des articles L 122-1 et R 122-7 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous transmettre pour avis de la commune de Flayosc, le dossier sur le projet d'un parc photovoltaïque, soumis à autorisation de défrichement, situé sur votre commune (lieu-dit : CORDELON).

Le dossier ci-joint ( Clé USB) comprend :

- le dossier de demande d'autorisation de défrichement
- l'étude d'impact
- l'étude des incidences NATURA 2000

Selon l'article R122-7 II du code de l'environnement, la formulation de l'avis de votre commune interviendra dans les deux mois suivant la date de réception de ce dossier.

Cet avis ou l'information relative à l'absence d'observations émises dans le délai fixé sera mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture, joint au dossier d'enquête publique et transmis au maître d'ouvrage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

L'adjoint au chef du Service Agriculture et Forêt

  
Gildas REYTER